

### ÉDITO



**Gabriel Massou**  
Président du  
Groupe CACR

**L'**Île-de-France souffre d'une pénurie de logements aussi grave que celle des années cinquante. Face à ce défi majeur, la réponse du gouvernement est la gestion de la pénurie en excluant de l'accès au logement social une grande partie des classes moyennes en baissant les plafonds d'accès. Plutôt qu'augmenter la construction de logements sociaux et contraindre les maires qui se refusent à appliquer la loi, l'État renvoie au seul marché privé toute une partie de la population qui n'a pas les moyens d'y avoir accès. Et dans le même temps, il s'attaque au livret A et au financement du logement social. Une politique irresponsable et indigne au moment où doit s'appliquer le droit au logement opposable. Les élu-e-s de notre groupe sont fier-e-s que le Conseil régional s'engage sur des choix complètement opposés : développement majeur des investissements pour le logement social, définition d'objectifs très importants en matière de construction de logements et surtout de logements sociaux, action foncière déterminée avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France.

Il y a urgence. La majorité de gauche du conseil régional se donne les moyens d'y répondre. La dynamique politique commune des collectivités et des associations doit permettre de faire monter les luttes et d'imposer le droit au logement opposable à ce gouvernement qui en parle sans volonté réelle de concrétiser.



## LOGEMENT : Une des grandes priorités des Francilien-ne-s

**C**omme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner lors de nos interventions en séance, dans nos communiqués de presse, lors de nos échanges avec les associations et les syndicats, il est urgent de trouver des solutions pour les 300 000 demandeurs de logement en Île-de-France. Dans ce numéro, nous donnons la parole aux acteurs qui se battent quotidiennement auprès des demandeurs de

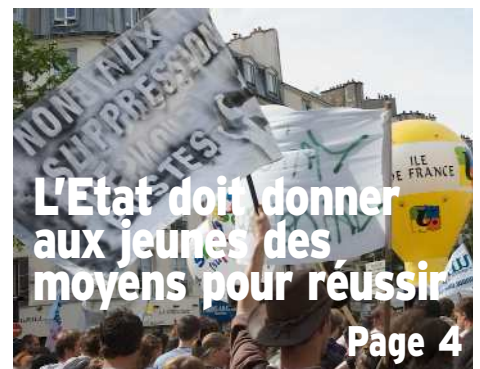
logement.

D'autre part, notre groupe ne reste pas inactif face à cette demande toujours grandissante. Nous menons des actions sur le terrain et nous sommes force de proposition au sein de l'assemblée régionale. Avec la majorité de gauche la Région est devenue un acteur majeur de la politique en faveur de l'habitat et du cadre de vie.



## Budget modificatif du STIF 2008

Page 4



## L'Etat doit donner aux jeunes des moyens pour réussir

Page 4

# Logement : une des grandes

## Loi DALO

**A**vec le vote, début 2007, de la loi sur le droit au logement opposable (DALO), chaque citoyen peut désormais se retourner contre l'État quand son droit fondamental au logement n'est pas garanti.

Mais la mise en œuvre de ce DALO ne va pas de soi, compte tenu de l'ampleur de la crise du logement aujourd'hui en Ile-de-France avec 10.000 sans abri, 24 000 personnes vivant entassées dans des chambres d'hôtel, 5 000 dans des baraques de chantier, 7 100 dans des Mobiles Home, 8 000 dans des squats, de plus en plus dans les campings de grande couronne, sans compter les 80 000 personnes hébergées par un ménage, sans en être ni un descendant, ni un ascendant.

Face à cette demande prioritaire et à celle de tous ceux qui ne supportent plus de consacrer près de 30 % de leur budget à leur logement - ils sont plus de 370 000 demandeurs d'un logement social - seuls 35 000 logements sociaux sont construits chaque année. La priorité du gouvernement ne doit donc pas être de financer les garnis des marchands de sommeil, ni de restreindre l'accès au logement social aux plus pauvres et d'en chasser tous les couples gagnant deux fois le Smic ou un peu plus, pour libérer quelques places pour les plus démunis, mais de faire respecter la loi SRU (dans plus de 181 communes franciliennes, le taux de logements sociaux est encore inférieur à 20%) et d'aider les maires bâtisseurs.

C'est le message que les élu-e-s CACR ont tenté de faire passer aux États généraux du logement organisés par Madame Boutin, message repris par Jean-Paul Huchon et toute la gauche régionale.

## Interview de Véronique Sandoval

Conseillère régionale et Présidente de la commission logement



**Quelle est l'ampleur du déficit de logements en Ile-de-France, et quelle est la priorité pour y répondre ?**  
Depuis 20 ans, trop peu et même beaucoup trop peu de logements ont été construits en Ile-de-France. Le déficit accumulé se chiffre à 300 000 logements, et il augmente de 25 000 logements chaque année. Nous devrions en construire 60 000 par an, et nous n'en construisons que 35 000 par an. Ce déficit qui se creuse chaque année est dramatique : c'est une situation de pénurie, qui entretient une spirale infernale de hausse des prix particulièrement marquée en Ile-de-France.

**Quel effort à réaliser pour répondre à cette situation de pénurie ?**

Il a déjà fallu faire accepter par tous le diagnostic, car

malheureusement jusqu'il y a peu, cette situation d'urgence n'était pas partout reconnue comme telle. Le projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France que nous avons voté en février 2007 est un document de référence extrêmement clair. Cet enjeu du déficit de logement est clairement défini comme le principal, avec la création nécessaire d'infrastructures de transport public. Le premier objectif du SDRIF c'est la construction de 1,5 million de logements d'ici 2030, de 60 000 logements par an. Nous avons obtenu que l'objectif de la part de logements sociaux soit réévaluée à 30%. Cela implique la création de 33 500 logements sociaux par an, soit un doublement par rapport à ce qui a été

## EPFIF

**D**epuis sa création fin 2006, 34 conventions ont été signées par l'Établissement public foncier d'Ile-de-France avec des communes franciliennes. L'objectif poursuivi : aider ces communes à réaliser leurs projets de construction de logements et de développement de l'activité en achetant à leur place des friches industrielles où des terrains à l'abandon, en les remettant en état, et en les revendant au même prix à la commune, un an, deux, voir cinq ans plus tard, quand cette dernière aura réuni les fonds et trouvé l'opérateur public qui réalisera l'opération. Grâce à l'action de l'EPF, 10 000 logements, dont au moins 30 % de logements sociaux, devraient voir le jour d'ici 2 ans, et beaucoup de nouveaux habitants trouveront des opportunités d'emploi à côté de chez eux. Des conventions ont même été passées avec des communes se refusant jusqu'alors à construire des logements sociaux. Lutter contre la spéculation foncière, inciter à la construction de nombreux logements sociaux tout en préservant les espaces agricoles tels sont les objectifs fixés à l'EPF et que notre groupe continuera de défendre, y compris au sein du Conseil d'administration, lorsque les représentants du gouvernement voudraient en « assouplir » les conditions.

## Interview de Michel Chevallier

Président de la CNL Paris

**Que faut-il faire pour que le DALO soit appliqué ?**

**L**e droit au logement opposable, DALO, ne pourra pas s'appliquer si l'État ne fait pas respecter l'article 55 de la loi SRU et ne décide pas d'investir massivement dans le logement social en finançant en priorité le PLUS et du PLAI. Avec les mesures préconisées par Madame Boutin pour palier l'insuffisance de l'offre (baisse des plafonds de ressources pour accéder à un logement social, sur-loyers pour tous ceux qui dépassent légèrement ces plafonds, obligation de quitter leur logement pour les locataires occupant un logement 'sous-occupé', vente de leur HLM à certains locataires), le logement social deviendra le logement des plus démunis,

au mépris de la mixité sociale et de la gestion des organismes HLM. Les demandeurs, faute d'une offre suffisante, ne se verront attribuer aucun logement par les commissions de médiation. Ils auront le droit de saisir le tribunal, mais comme l'État ne pourra pas suivre, ils reviendront à la case départ.

Nous n'acceptons pas que les logements réservés aux collectivités locales, ou au 1%, soient repris pour loger des demandeurs DALO, empêchant ainsi les mal logés de la commune, ou des entreprises, d'y accéder. On ne doit pas opposer les demandeurs entre eux, et encore moins diviser les logés, les mal logés et les non logés.

# les priorités des Francilien-ne-s

réalisé ces dernières années. Ces objectifs sont ceux du Conseil Régional. Nous sommes particulièrement satisfaits que la position de la majorité régionale ait rejoint celle du groupe CACR, et que notre travail de conviction ait porté ses fruits.

**Comment y arriver concrètement ?**

Pour construire, il faut des financements, et des acteurs responsables de la réalisation de ces objectifs. Aujourd'hui, beaucoup de monde est désresponsabilisé. Il y a 1 281 communes en Ile-de-France, et le volontarisme de chacune d'entre elles ne peut suffire à résoudre la crise. Et évidemment beaucoup en profitent pour ne pas construire de logement social, comme par hasard beaucoup des communes les plus riches des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Et à l'inverse, certaines communes très pauvres n'ont pas les moyens de

financer les équipements indispensables pour accompagner la construction de logements.

La solution, c'est des financements, et la responsabilité vient avant tout à l'Etat, qui se désengage de façon scandaleuse. C'est l'égalité fiscale, avec une taxe professionnelle unique. Et c'est aussi et surtout, comme le Conseil Régional le demande, la création d'une Autorité Régionale du Logement en Ile-de-France, équivalente au STIF dans le secteur des transports, qui associe Etat et collectivités, et qui soit compétente pour la définition d'objectifs de constructions territorialisés, de répartitions des financements, et qui fasse respecter des objectifs de créations de logements sociaux. Il faut une autorité responsable au niveau de l'Ile-de-France. C'est l'urgence.

la part de logements sociaux dans le SDRIF est réévaluée à 30%

## Interview de Jean-Baptiste Eyrault

Président de l'association Droit au logement

**Livret A : que pensez-vous du cadeau fait aux banques par Sarkozy ?**

Le gouvernement a décidé, une fois de plus, de faire passer en force la réforme du Livret A. A moyen terme, c'est le logement social qui est en danger. Le livret A est pratique, gratuit et accessible à tous sans conditions, garanti par l'Etat, utile et solidaire puisque cette épargne a permis de financer les HLM, les écoles, les transports publics.

Durant les cinquante dernières années, plus de 4 millions de logements sociaux ont été construits et abritent pour un loyer moins onéreux que le marché plus de 10 millions de personnes. Jamais cet effort n'aurait pu être accompli sans une ressource financière bon marché permettant de bâtir des logements de qualité avec des loyers abordables. C'est pourquoi le livret A constitue l'un des piliers du logement social. L'ouverture de la distribution du livret A à l'ensemble des opérateurs bancaires risque d'assécher peu à peu les crédits disponibles pour le logement social. C'est pourquoi il est important de se mobiliser devant l'imminence de la privatisation du Livret A - le plus grand transfert de richesse jamais organisé en France depuis des décennies vers les marchés boursiers -, et ses conséquences dramatiques à terme sur le financement du logement social.



## Trois questions à Malika Zédiri,

conseillère régionale membre de la commission logement



**La Région Ile-de-France est devenue un acteur majeur de l'habitat, elle investit beaucoup pour le logement social mais cela reste encore insuffisant.**

**Que fait le Conseil régional d'Ile-de-France face aux besoins d'urgence ?**

Il y a la réponse de fond, qui est bien sûr la construction. Mais il y a aussi l'urgence, car le quotidien de centaines de milliers de familles est tout simplement dramatique. L'engagement financier du Conseil régional pour le logement a énormément augmenté : près de 200 millions d'€ par an, avec une grosse part des budgets pour la création et la réhabilitation de logement social. Mais nous sommes également un financeur important de tous les dispositifs qui répondent à l'urgence, CHRS, CHU et autres.

Nous nous mobilisons en tant que groupe de façon systématique pour augmenter ces budgets, et nous sommes entendus.

**Il y a les batailles budgétaires, mais aussi la mobilisation des populations ?**

Notre groupe a été présent auprès de toutes les mobilisations, comme à Cachan, rue de la Banque, en lien avec tous les acteurs des

mouvements sociaux. La place des élu-e-s est dans l'assemblée, pour se battre pour obtenir des politiques qui répondent aux besoins et des moyens qui vont avec. Elle est aussi auprès des mouvements sociaux, au cœur de l'action. Nous essayons au groupe CACR de tenir les deux bouts de la chaîne.

**Quelle perspective pour les mobilisations ?**

Nous sommes arrivés à des objectifs clairs de solutions à apporter à la crise, qui sont à mon sens très largement partagés à gauche, et parfois même au-delà. De leur côté les mouvements sociaux se fédèrent et se rassemblent, et prennent leur responsabilité pour affronter la crise du logement. Cette convergence sur les objectifs, sur les solutions et sur les luttes doit maintenant déboucher, avec des rassemblements très larges.



Soutien, des élu-e-s de gauche, en octobre 2007, aux 370 familles franciliennes qui survivent sur le trottoir de la Rue de la banque, dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

## Budget modificatif du STIF 2008 : ambition pour la gratuité pour les plus démunis, pour l'offre de transport et pour les investissements

Contrairement à l'Etat qui refuse d'honorer ses engagements financiers, malgré les grandes déclarations de Nicolas Sarkozy, le STIF, à majorité de gauche, a de l'ambition pour les transports publics. C'est une urgence étant donné l'ampleur des besoins, des enjeux tant écologiques qu'énergétiques et le désinvestissement de L'Etat.

Le vote du budget modificatif du STIF avec plus de 350 millions d'€ pour les investissements et 70 millions d'€ pour le fonctionnement permet de nombreuses améliorations des transports.

C'est tout d'abord l'adoption d'une deuxième phase de gratuité pour les plus démunis. Après les RMIstes et leurs familles qui l'avaient obtenues en 2007, 70 000 nouvelles personnes, dont les titulaires de l'API (Allocation Parents Isolés, massivement des femmes seules avec des enfants), et ceux de l'ASS étant également à la CMU (Allocation de Solidarité Spécifique, soit les chômeurs en fin de droits) bénéficieront de la gratuité des transports publics à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2008. Cela va dans le sens de ce que notre groupe préconise depuis plusieurs

années pour faire reculer les inégalités sociales. Par ailleurs, un effort très important est réalisé

pour le développement de l'offre bus et métro, et il y en a bien besoin étant donné la saturation croissante du réseau.

Enfin, le STIF s'engage résolument dans une grande politique d'investissements : 350 millions d'€ pour l'amélioration de l'accès aux gares, plus d'achats de matériel roulant, et le financement de portes palières pour protéger les quais de 12 stations de la ligne 13. Un pas important



Inauguration du prolongement de la ligne 13 à Gennevilliers - station les Agnettes.

qui en appelle d'autres, avec le lancement attendu d'un grand emprunt régional.

Ces choix d'investissement, fortement portés et impulsés par les élu-e-s de notre groupe, vont permettre d'améliorer le réseau.

Il faut aller plus loin et contraindre l'Etat à participer aux financements des transports publics à la mesure des besoins des populations.

## L'Etat doit donner aux jeunes des moyens pour réussir

Depuis plus de trois mois, les lycéens, les enseignants, les parents d'élèves protestent contre les 11 200 suppressions de postes dans l'Education Nationale pour la rentrée prochaine et contre la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans.

La communauté scolaire craint légitimement une dégradation des conditions d'étude et de travail. Mais au-delà de cela, c'est le choix fait par le gouvernement Sarkozy-Fillon, d'une société qui sacrifie l'éducation et l'avenir de sa jeunesse, le démantèlement de l'enseignement public qui inquiète...

En effet, au nom de la réduction

des dépenses publiques, la droite fait fi des classes surchargées, des élèves en difficulté, et persiste, année après année, à supprimer des emplois de professeurs, d'administratifs, à supprimer des filières, des options, réduisant ainsi dangereusement l'offre de formation.

Le projet éducatif de la droite s'inscrit clairement dans la logique libérale ; c'est faire le choix d'une société et d'une école inégalitaires, ségrégatives, d'un service public d'éducation qui ne pourra plus assurer ses missions dans de bonnes conditions.

L'an dernier, dans le cadre de l'élaboration du schéma de



formation, l'Etat s'était engagé aux côtés de la Région, au travers de propositions concrètes en faveur de la réussite scolaire. Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur sa sincérité. Comment pourra-t-il tenir ses promesses avec une telle réduction de moyens ? Inquiet, notre groupe s'est adressé à Jean-Paul Huchon en avril dernier, afin qu'il provoque une réunion avec les représentants de l'Etat pour évaluer l'impact des décisions prises par le gouvernement, notamment sur les politiques régionales.

### Site internet

Plus de 900 articles, communiqués de presse, interventions en séance, photos, vidéos... sont consultables sur notre site internet. Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter, afin de recevoir régulièrement des informations sur les faits nouveaux de la Région Ile-de-France.

[www.eluscaacridf.org](http://www.eluscaacridf.org)

### Groupe CACR

Conseil régional d'Ile-de-France  
6 rue Monsieur 75007 Paris  
Tél : 01-53-85-68-50  
Fax : 01-53-85-68-59  
Secrétaire générale du groupe :  
Ghislaine Contant  
Email : [ghislaine.contant@wanadoo.fr](mailto:ghislaine.contant@wanadoo.fr)

### REGARDS

SUR LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Directeur de publication : Gabriel Massou  
Rédacteur en chef : Milos Colic  
Imprimerie : LNI, Gennevilliers (92)  
Conception graphique :  
La Fourmi, Versailles (78)  
Tirage : 24 000 exemplaires  
N° de commission paritaire :  
0712P11207